



## *Action 46/02*

### **Communiqué intersyndical CFDT CFTC CGT FO SNUDDI SPNDF-UNSA SUD-Douane**

Les personnels considèrent insuffisantes les mesures annoncées le 12 avril par la ministre Florence Parly.

En Assemblée Générale, ils ont décidé de poursuivre la mobilisation et les actions au cours de cette semaine.

Les douaniers exigent :

- le doublement immédiat de l'indemnité de risque ;
- la bonification des années passées en surveillance qui doit être dissociée de l'examen général du dossier retraites. En effet, cette bonification se justifie par la pénibilité spécifique du travail des agents de la surveillance.

L'intersyndicale adresse ce jour au ministre Laurent Fabius un courrier pour une réouverture de toute urgence des négociations.

L'intersyndicale appelle les personnels à poursuivre la mobilisation avec un temps fort national le jeudi 18 avril dans l'ensemble des directions.

Paris le 15 avril 2002.